

Mise au concours

En raison d'une réorganisation interne, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Responsable RH à 80% (CDI)

Tâches principales :

- Responsabilité de l'organisation et du bon fonctionnement du domaine des ressources humaines (conduite opérationnelle)
- Responsabilité de l'ensemble des processus RH
- Assurer le processus de recrutement pour tous les postes, en collaboration avec les chefs de service
- Gestion et suivi administratif de l'ensemble du cycle de vie des collaborateurs, en collaboration avec les chefs de service
- Conseils et soutien aux collaborateurs, aux chefs de service et aux chefs de Département pour toutes les questions RH
- Gestion des salaires, sous la supervision de l'administrateur des finances
- Déclarations des accidents et maladies, gestion des indemnités journalières (IJ) et gestion des allocations pour perte de gain (APG)
- Gestion du temps de travail des collaborateurs : paramétrage, contrôle de la conformité des timbrages et des absences, corrections, clôtures
- Production de rapports mensuels selon les besoins (gestion des temps de travail, indicateurs RH, etc)
- Gestion de projets RH et développement de la marque employeur
- Suivi des procédures en lien avec les ressources humaines
- Développement d'une politique de formation
- Responsabilité administrative des apprentis
- Rédaction de lettres d'information internes

Profil recherché :

- Formation supérieure (HES, université, diplôme fédéral) ou titre jugé équivalent
- Au bénéfice du brevet fédéral de spécialiste RH
- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine des ressources humaines
- Expérience dans une administration publique, un avantage
- Maîtrise de ProConcept, un atout
- Sens des contacts humains, aisance relationnelle
- Qualités rédactionnelles, comptables et administratives propres à la fonction
- Excellente maîtrise de la langue française
- Capacité d'analyse, sens des responsabilités
- Discrétion et rigueur dans l'exercice des fonctions

Nous offrons :

- Une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal
- Des prestations sociales attractives
- Une grande indépendance dans l'organisation du travail

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2025 ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Annick Chatelain, chancelière municipale, tél. 032 942 44 32, courriel annick.chatelain@saint-imier.ch.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Responsable RH », ou par mail à rh@saint-imier.ch, jusqu'au **28 mai 2025**.